

ALGERIE TELECOM SPA

Direction opérationnelle Ain Defla

Rue Emir Abdelkader Ain Defla

NIF: 000216290656936

Consultation n° : 11/2021

La Direction opérationnelle d'Ain-Defla lance une consultation relative à la réalisation des prestations suivantes :

Acquisition mobilier de bureau

Les personnes physiques ou entreprises activant dans le domaine et intéressées par la présente consultation, peuvent retirer dans un délai de 10 jours à compter de la première parution de cet avis dans le site web Algérie télécom, le cahier des charges auprès du service achats de la Direction opérationnelle d'Ain-Defla, contre le paiement d'un montant de 1 000.00 DA.

Les soumissionnaires doivent adresser leurs offres accompagnées des documents administratifs suivants :

Dossier administratif

Offre technique

Offre financière

Le dossier administratif les deux offres techniques et financières, accompagnées de toutes les pièces réglementaires exigées dans le cahier des charges, doivent parvenir sous doubles plis fermés, l'enveloppe extérieure ne doit comporter que la mention:

**ALGÉRIE TÉLÉCOM –SPA-
DIRECTION OPÉRATIONNELLE D'AIN DEFLA
CONSULTATION NATIONALE N° 11/AT/DO44 /2021**

----- 0 -----

ACQUISITION MOBILIER DE BUREAU

----- 0 -----

« À N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET ÉVALUATION DES OFFRES »

Le dossier administratif et les offres techniques et financiers doivent être insérés dans trois enveloppes fermées comme suit:

L'enveloppe contenant le dossier administratif porte les mentions suivantes :

Dossier administratif

L'enveloppe contenant l'offre technique, porte les mentions suivantes :

Offre technique

L'enveloppe contenant l'offre financière, porte les mentions suivantes :

Offre financière

La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) jours à compter de la 1^{ère} parution de l'avis dans le site web Algérie télécom. La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de 9h00 à 14h00 auprès du service achat.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique, le jour de dépôt des offres, à **14 h 00** au niveau du siège de la Direction

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent (100) jours à partir de la date d'ouverture des plis. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.